



Ministère de l'Emploi, Inspection du Travail des Transports, Inspection du Travail de l'Agriculture, ANACT

9 novembre 2007

Travailler plus pour... pas grand-chose!

Ne soyons pas dupes

Le ministre du budget et le secrétaire d'État à la fonction publique améliorent en « trompe l'œil » le pouvoir d'achat des fonctionnaires. Parmi les mesures annoncées le 26 octobre dernier, deux nous concernent :

Certains agents bloqués au dernier échelon de leur grade vont bénéficier en 2007 d'une indemnité dite de « sommet de grade » : 400 euros bruts pour les B et
700 euros bruts pour les A

Cette mesure peut-elle être considérée comme une amélioration salariale, alors qu'elle ne concerne que peu d'agents dans notre ministère ?

La CFDT dénonce que les agents de catégorie C en soient encore une fois exclus

Vous possédez un Compte Epargne temps ? Il vous reste des jours RTT à prendre en 2007 ? Vous êtes volontaires ?

Vous pouvez renoncer à quatre jours de RTT pour arrondir votre fin d'année difficile ! Gains annoncés (forfait ?) : 500 euros pour les A, 320 euros pour les B, 260 euros pour les C.

La CFDT ne peut être satisfaite de ces « mesurettes » d'affichage qui ne règlent pas les vraies causes de la baisse du pouvoir d'achat des agents de la fonction publique :

- ☆ Ce n'est pas une réponse à nos demandes répétées, depuis des années, de revalorisation significative du point d'indice pour tous les agents.
- ★ C'est une remise en cause de l'application des 35 heures dans la fonction publique et une façon d'éviter le recrutement nécessaire de nouveaux agents pour répondre à la demande sociale.
- ★ C'est l'acceptation d'une aggravation des conditions de travail pour les agents qui ne peuvent bénéficier de leurs droits à congés et à récupération vu l'état de charge des services.
- ★ Enfin, ces indemnités restent imposables et soumises à cotisations sociales et ne respectent pas les engagements de défiscalisation prévus dans le cadre de la loi « Travail Emploi et Pouvoir d'achat » applicable pour les salariés du secteur privé.

Ne soyons pas dupes! Une fois encore le gouvernement traite au rabais les revendications des fonctionnaires et agents de la fonction publique.

La réduction des effectifs et des budgets reste, elle, bien réelle et sans contrepartie crédible.

La CFDT condamne, sur le fond et la forme, ces mesures qui, sans apporter de solutions adaptées aux vrais problèmes liés à la baisse du pouvoir d'achat des agents, sont une réelle et sérieuse remise en cause des 35 heures au sein de la fonction publique.

Monétiser vos jours de congés aura pour conséquence que vous allez travailler plus cette année, c'est-à-dire faire des heures supplémentaires qui ne seront pas majorées! En revanche, le « gain » produit par cette « vente » est, bien entendu, soumis à imposition.

La période à laquelle est proposée cette mesure n'est pas innocente non plus! Beaucoup d'entre vous, et c'est légitime, y verront sans doute une rentrée d'argent bien opportune à la veille des fêtes de fin d'année!

Mais soyez certains que, derrière ce simulacre, le gouvernement œuvre pour rogner encore un peu plus nos acquis en général et vos congés en particulier.

Pour ces raisons, contre l'ensemble des remises en cause quasi unilatérales de la fonction publique, pour une réelle augmentation du pouvoir d'achat des agents,

le SYNTEF CFDT appelle les agents du ministère à se mobiliser massivement lors de la journée de grève le 20 novembre prochain.

